

Appel à communications pour le 40^e Congrès de l'APLIUT

IUT A Toulouse, du 31 mai au 2 juin 2018

Ré/In-fléchir l'internationalisation des formations : quels dispositifs d'enseignement/apprentissage des langues de spécialité, professionnelles ou générales ?

Le sociologue Guy Rocher définit l'internationalisation comme se référant : « aux échanges de diverses natures, économiques, politiques, culturels, entre Nations, aux relations qui en résultent, pacifiques ou conflictuelles, de complémentarité ou de concurrence » (2001 : 19).

Toutes les structures des sociétés sont affectées par l'internationalisation, y compris les formations au sein de l'enseignement supérieur. Au sein des IUT, comme dans l'ensemble des formations dans le secteur LANSAD, les enseignant·e·s de langues sont directement concerné·e·s par l'internationalisation où la maîtrise des langues de spécialité ou professionnelles contribue à améliorer la mobilité internationale et l'employabilité. D'autre part, les enseignant·e·s de langue peuvent collaborer, épauler les enseignant·e·s de spécialité dans le processus d'internationalisation (par exemple, l'Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE) ou les semaines internationales où les enseignant·e·s de spécialité dispensent des cours en anglais pendant une semaine).

Cette implication dans l'internationalisation est une réponse à la demande du monde de l'entreprise d'acquisition d'un savoir-être professionnel, d'un savoir-agir, et d'une adéquation à une demande croissante de professionnalisation et d'internationalisation des étudiant·e·s dans les enseignements en France et en mobilité (programme Erasmus +, stages). Il s'agit pour l'IUT de se positionner comme acteur du secteur LANSAD en vue d'aller vers une internationalisation pleinement réfléchie. Car l'internationalisation peut avoir des effets négatifs sur les pratiques linguistiques comme l'ont montré les travaux de Claude Truchot (notamment 2013), spécialiste des phénomènes contemporains de dynamique des langues (effets linguistiques de la mondialisation, traitement des langues dans les entreprises, diffusion internationale de la langue anglaise).

L'IUT, de par sa position stratégique entre le lycée et le second cycle de l'université où, de plus en plus de masters « s'internationalisent », devient le lieu privilégié de réflexion pour l'internationalisation en lien avec la professionnalisation. Structurellement transdisciplinaire, l'IUT se veut un lieu de propositions articulant la spécialité et la « langue », en collaboration étroite entre enseignant·e·s de langues et collègues de spécialité au sein d'un même département.

Les formations dispensées à l'université visent non seulement à développer les compétences attendues dans le monde professionnel et à l'international mais aussi à insérer les étudiant·e·s dans la société. Cet ensemble complexe (étudiant·e - savoir - enseignant·e - université - société) peut se décliner sur trois niveaux : micro (les formations), méso (national) et macro (international). Tous les acteurs du système interagissent. Il conviendrait donc qu'ils coopèrent en intégrant chaque niveau afin de mettre en place une internationalisation réfléchie.

L'aspect essentiel qu'il convient de considérer avant toute mise en place concerne les enjeux disciplinaires, linguistiques, culturels, sociaux, politiques et économiques de l'internationalisation des formations (aux niveaux micro, méso, macro).

Les communications pour le congrès pourront porter sur les axes suivants (liste illustrative mais non exhaustive) :

Axe 1 : les enjeux disciplinaires, linguistiques, culturels, sociaux, politiques et économiques de l'internationalisation des formations (aux niveaux micro, méso, macro)

Les questions suivantes pourraient être posées :

- Étant donné que les formations dispensées en anglais se multiplient de façon exponentielle dans de très nombreux établissements supérieurs en Europe (Derivry-Plard *et al.*, 2013), on peut se demander de quel type d'anglais il s'agit. Une *lingua franca*, une langue auxiliaire internationale (Lévy-Leblond, 1996) ou un *globish* ? Quel est l'usage de la langue française ? Quelle place lui est accordée ?
- Lorsqu'on parle de langue et d'internationalisation, on parle également de culture. Dans un monde plurilingue et pluriculturel, quelle est la part du plurilinguisme et du pluriculturalisme dans les formations ? Quelle est la place de la communication interculturelle ? Comment développer les compétences interculturelles ? Comment envisager l'intercompréhension pour favoriser la communication entre diverses cultures ?
- Dans ce contexte d'internationalisation, où placer l'éducation à la citoyenneté car apprentissage des langues et citoyenneté européenne sont liés (CECRL, 2001) ?

Axe 2 : les objectifs et la mise en place de l'internationalisation des formations (aux niveaux micro, méso, macro)

- Comment pratiquement mettre en place un dispositif d'internationalisation dans un département ou dans un IUT ?
- Quels sont les besoins des enseignant·e·s et des apprenant·e·s ? Ainsi que du monde professionnel ? Quelles mesures d'accompagnement innovantes (linguistique, didactique, méthodologique, psycho-affective, technologique, etc.) proposer ?

- Quels critères de qualité appliquer à l'action d'enseigner et à celle d'apprendre (Dubourg-Lavroff *et al.*, 2015 : 27) ?
- Quelle évolution des dispositifs EMILE ? Les pistes pourraient concerner, par exemple, l'effet de l'EMILE sur la motivation des étudiant·e·s pour la langue étrangère et sur leurs performances langagières ; le rôle de l'enseignant·e·s de langue et de spécialité, l'intégration de ces dispositifs dans l'organisation des savoirs de l'université, etc.
- Comment l'IUT peut-il s'inscrire dans une structuration du secteur LANSAD incluant l'internationalisation des formations, structuration qui constitue la première étape de la mise en place d'une « politique des langues » à l'échelle de l'université ? En quoi ces évolutions impactent-elles le rôle des acteurs du LANSAD ? Evolutions sous forme d'alourdissement, de diversification, de multi-compétences ?

Bibliographie

Conseil de l'Europe. *Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues*. Didier, 2001.

Derivry-Plard, Martine, Pascaline Faure et Cédric Bruderemann. *Apprendre les langues à l'université au 21ème siècle*. Éditions Riveneuve, 2013.

Dubourg-Lavroff, Sonia, Patrice Champion, Jean Delpech de Saint-Guilhem et Renaud Nattiez. *Bilan des enseignements non francophones dans l'enseignement supérieur*. Rapport N° 2015-050 de l'IGAENR, 2015.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid93887/bilan-des-enseignements-non-francophones-dans-l-enseignement-superieur.html>

Lévy-Leblond, Jean-Marc. « La langue tire la science ». *Sciences et Langues en Europe*. EHESS, 1996, pp. 235-245.

Rocher, Guy. « La mondialisation : un phénomène pluriel ». In *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, sous la direction de Daniel Mercure. Les Presses de l'Université Laval et De Boeck Université, 2001, pp. 17-31.

Truchot, Claude. « Les effets négatifs d'une telle décision sont connus en Allemagne ». *L'Humanité*, 2013. <https://www.humanite.fr/tribunes/les-effets-negatifs-d-une-telle-decision-sont-conn-543502>

Pour toute information, contactez : claire.chaplier@univ-tlse3.fr.

Les propositions seront anonymées et étudiées par le Comité Scientifique qui enverra sa réponse au plus tard le 10 avril 2018.

Des propositions d'articles issus des communications pourront être soumises pour publication dans la revue Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité de juin 2019. Ces propositions seront anonymées et relues en double aveugle avant une possible publication.

Les propositions de participation en français (titre, mots clés et résumé de 150 à 300 mots, plus un résumé dans la langue de communication si ce n'est pas en français) sont à déposer sur le site EasyChair avant **le 15 février 2018** :

https://easychair.org/cfp/APLIUT_2018